

ARISS, mise au point

A la suite d'un projet ARISS dans le département 87, une série de lettres ont été faites, en vue d'une dérogation ou modification de la législation radioamateur.

A savoir, que jusqu'à ce jour, les contacts entre les élèves et les spationautes ont été (ou auraient du) être réalisés par des radioamateurs 'relayant' les questions posées.

Une réponse directe de Madame la ministre a soulevé ...des interrogations.
Relire la news letter sur ce sujet (s32).

Il faut se rappeler la législation française, qui précise, qu'une station radioamateur ne peut être exploitée que par une personne ayant passée un examen pour l'obtention d'un certificat d'opérateur et ... aussi détentrice d'un indicatif.

Depuis 2 ans, nous avons encouragé, ET soutenu cette activité radioamateur, d'une manière générale et en particulier dans le cadre du projet ARISS du radio club F6KFZ du 87 et de son responsable F1UJT.

C'est ainsi que nous avons relaté sur RadioAmateurs-France.fr et via la news letter, le projet et son avancement, ainsi que la venue du spationaute Léopold Eyharts, ...

Sans oublier, notre rencontre avec le responsable européen ARISS, lors de l'AG de l'UBA le 10 mai 2014.



F5DBT, Gaston Bertels, ON4WF ARISS et F6AGV

Enfin, ne pas oublier le fait de demander la modification de la législation radioamateur aux services de l'Administration, comme dans le cas pour ARISS, de dérogations limitées, encadrées, et sous contrôle d'un ou de radioamateurs, sachant que cette 'expérience' ne dure que quelques minutes et très peu de fois par an au travers des projets proposés et réalisables.

Rappel d'un projet ARISS

C'est permettre à des élèves, en utilisant des moyens radioamateurs (antennes, transceiver, programmes, ...) de faire communiquer ces élèves avec un spationaute, pour poser directement des questions relative à sa mission, ...etc.

ARISS

Du matériel radioamateur a été installé à bord de la Station Spatiale Internationale (ISS) permettant en fonction des circonstances de mettre en oeuvre plusieurs modes de communications.

La Station spatiale internationale (en anglais *International Space Station* ou ISS)

C'est une station spatiale placée en orbite terrestre basse, occupée en permanence par un équipage international qui se consacre à la recherche scientifique dans l'environnement spatial.

Que dit "la loi"Arrêté du 26 février 2013.

Extraits

« Services radioélectriques

*1.56. Service d'amateur : service de radiocommunication ayant pour objet l'instruction individuelle, l'intercommunication et les études techniques, effectué par des amateurs, c'est-à-dire **par des personnes dûment autorisées**, s'intéressant à la technique ...*

Service d'amateur

*25.3. Les stations d'amateur peuvent être utilisées pour transmettre des communications internationales en provenance ou à destination de tierces personnes **seulement dans des situations d'urgence** ou pour les secours en cas de catastrophe. (...)*

5.1. Dispositions portant sur la possession d'un certificat d'opérateur et l'utilisation d'un indicatif d'appel

Ces dispositions relèvent de la compétence du ministre chargé des communications électroniques en application des dispositions de l'article L. 42-4 du CPCE.

En application des dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 21 septembre 2000 modifié fixant les conditions d'obtention des certificats d'opérateur des services d'amateur susvisé, « **la manoeuvre d'installations radioélectriques fonctionnant sur les fréquences attribuées aux services d'amateur et d'amateur par satellite est subordonnée à la possession d'un certificat d'opérateur et à l'utilisation d'un indicatif d'appel personnel délivrés dans les conditions du présent arrêté** ».

Qui est l'opérateur dans un tel projet ???

Lettre du Radio Club, le 28 février 2013, au député et le 01 juillet 2013 au CNES

Extraits : « Il y est rappelé le projet ARISS 87

C'est le 19^e établissement français à participer depuis 2000, et **ce sont les radioamateurs qui posent les questions à la place des élèves ...**

Sur 800 dans le monde

L'objectif étant que les élèves, ...en s'appuyant sur la ressource radioamateur, ...posent des questions scientifiques à un spationaute ...

Et cite l'ARCEP/

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes, organisme français pour la réglementation radioamateur, concède dans son avis du 13 mars 2012 qu'afin de « promouvoir la pratique du radio amateurisme, ...le responsable d'une station de radio club (pourrait) permettre la manipulation de cette station par une personne ne disposant pas d'un certificat d'opérateur ni d'un certificat d'appel... »

Lettre du 27 septembre 2013

Extraits : « Du Président du CNES au directeur de l'ARCEP,

Dans laquelle il est informé par le Club Radioamateur Scientifique de la Haute Vienne d'un problème réglementaire ...et donc sollicite, ...pour qu'une solution soit trouvée, pour que dans le cadre d'un programme européen, des jeunes puissent dialoguer avec des astronautes ... »

Le 9 septembre 2013, Madame la Ministre Fleur Pellerin,

Extraits : « Accuse réception d'une lettre du Député de Haute Vienne, parlant du projet ARISS ...

Et donc demande aux services compétents, de faire le point ... »

Enfin, sur le site du radio club F6KFZ

Extraits : « Ce 31 juillet, nous avons été informé par la mairie de St Junien qu'un courrier concernant le projet ARISS 87 avait été adressé à notre député M.BOISSERIE, par Mme Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat au Numérique..

Les associations de radioamateurs françaises mais aussi et surtout l'ESA et le CNES (Agences Spatiales Européenne et Française) se sont également joints à cette initiative.

Ainsi, au travers de ce courrier, il est rappelé par Madame LEMAIRE que la réglementation en vigueur :
Extraits :

« N'interdit pas à un radio-club d'organiser des démonstrations à but pédagogique avec la participation active d'enfants scolarisés dans les écoles, collèges ou lycées, ou bien pris en charge dans le cadre d'autres structures à vocations éducatives dès lors que la liaison se déroule effectivement sous la supervision d'une personne titulaire du certificat d'opérateur et utilisant l'indicatif requis dans les conditions fixées par la décision de l'ARCEP n 201-121 du 2 octobre 2012 modifiée en 2013. »



Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'Etat au Numérique

Madame LEMAIRE conclue ainsi que : « *le projet ARISS 87 peut être réalisé dans les conditions, notamment de participation des élèves, initialement souhaitées* »

Les élèves du collège Paul Langevin pourront donc participer au programme ARISS comme leurs homologues européens et du reste du monde.

En conclusion, comme nous l'avons déjà écrit :

Extrait news letter s32 de 2014, « Nous avons lu avec intérêt **le courrier adressé au radio club F8KFZ** par Mme la ministre Axel Lemaire que nous pouvons remercier de son action bienveillante en faveur des activités scolaires et du programme Ariss.

Toutefois, **nous sommes réservés sur la teneur de ce courrier qui n'est, hélas, que son soutien personnel** dans l'attente d'une évolution officielle par un arrêté ou une loi modifiant notre réglementation.

Nous considérons que c'est un grand pas en avant, conforme aux propositions de Radioamateurs France, ce qui sera utile lors de la prochaine rencontre avec l'administration pour officialiser cet agrément.

Il est évident que certains seront tentés de s'approprier cette avancée, alors disons-le, ce n'est qu'une démarche du radio club F8KFZ via FIUJT.

Propos prémonitoires puisque dès le 11 août, une association 'faisait référence en revendiquant' une paternité d'actions. »

Alors que modestement, il faut titrer :

Les associations de radioamateurs françaises mais aussi et surtout l'ESA et le CNES (Agences Spatiales Européenne et Française) **se sont également joints à cette initiative.**

Comme d'habitude, certains essaient de tirer la couverture, nous, nous rendons à César, c'est à dire à tous les intervenants, le travail conjoint.

Avancées sur le sujet, 'probablement' dues aux actions conjointes

Du CNES

De responsable d'ARISS

Du radio club F6KFZ

Du responsable de projet FIUJT

D'associations, tel le RAF, REF, URC, ...(ordre alphabétique).